

Mars

Démonstrations de taille – Année 2016

Au cours de ce mois de **MARS** **14 oléiculteurs** mettront leur verger à la disposition de **11 intervenants** :
6 agriculteurs, 4 oléiculteurs
2 techniciens qui interviendront au cours des **14 démonstrations**.

Ces arbres serviront de support pédagogique pour rappeler que le bois 2015 portera les fruits en 2016 et la taille de ce printemps recherchera la croissance des rameaux pour produire en 2017.

Les arbres adultes mono ou multi troncs sont issus des gels de 1956 ou 1985, ils sont parfois plus anciens. Il s'agit de la variété « AGLANDAU ».

Objectifs de la taille :

Favoriser le renouvellement du bois.
Aérer la frondaison.

Améliorer la fructification.
Écrêter les phénomènes d'alternance.

Déroulement :

L'intervenant rappelle :
Les principes de la taille,
Les équilibres à respecter,
Les erreurs à ne pas commettre,
Le rythme de taille.
L'intervenant réalise une démonstration et commente ses gestes.

Intervenant(e)s :

André BESSET (Agriculteur)
Yves BOUDOIRE (Agriculteur)
Baptiste DEVESA (Oléiculteur)
André & Guillaume HORARD (Agriculteurs)
Patrick LEFEVRE (Oléiculteur)
Sébastien LEVERGE (CTO)
Eric MATHIEU (Oléiculteur)
Frédéric RATTO (Agriculteur)
Alex SICILIANO (CTO)
Robert UFFREN (Oléiculteur)

Coût : gratuit pour les adhérents
(sur présentation de la carte 2016)

Non adhérent : 10 €/par démonstration
(à régler sur place le jour même)
Pas d'inscription au préalable

Conclusion des matinées :

A l'issue des matinées de démonstrations, les participants seront accueillis dans quelques moulins, dans une cave, sur les parcelles, l'huile sera dégustée sur un bout de pain, un verre de vin l'accompagnera.

L'olivier et la vigne composent ensemble les paysages. Souvent associés, ils participent à l'économie du département de Vaucluse.

Dates	Communes – Intervenants Type de vergers	Horaires 8h45 – Lieux RDV Départ à la parcelle 9h ou 14h
Mercredi 2 mars	GORDES André et Guillaume HORARD Arbres jeunes et adultes mono troncs.	8h 45 : Moulin du Clos des Jeannons. 11h 30 : Conclusion dans le cadre du Moulin avec ses huiles et les vins locaux.
Jeudi 3 mars	VILLENEUVE LEZ AVIGNON Alex SICILIANO Arbres multi troncs Poursuite de la réhabilitation engagée en 2010 et taille des arbres régénérés.	8h 45 : Parking du Fort Saint André. (à côté du stade de la Laune). 11h 30 : Conclusion dans le cadre du Moulin de la Chartreuse avec ses huiles et les vins locaux
Samedi 5 mars	MORIERES les AVIGNON Robert UFFREN Arbres mono troncs adultes.	8h 45 : Cave DEMAZET (Terres d'Avignon). 11h 30 : Conclusion dans le cadre de la cave autour de ses vins et les huiles d'olives.
Mardi 8 mars	LA BASTIDONNE Baptiste DEVESA Arbres adultes mono troncs Déjeuner sur le lieu autour du thème de l'olive à l'auberge du Grand Réal (17 € vin et café compris). Tel : 04 90 07 55 44.	8h 45 : Moulin du Pays d'Aigues. 11h 30 : Conclusion dans le cadre du Moulin avec ses huiles et ses vins. Réservation du déjeuner avant le 2 mars
Mercredi 9 mars	SAINT SATURNIN les APT Frédéric RATTO Arbres adultes multi troncs	8h 45 : Parking hameau de la Tuilière (RD 22 Gordes/Saint Saturnin d'Apt). 11h30 : Conclusion à la parcelle autour des huiles d'olives et les vins locaux.
Jeudi 10 mars	CAROMB André BESSET Arbres adultes mono troncs de 13 ans	8h 45 : Cave Saint Marc. 11h 30 : Conclusion dans le cadre du Moulin du Comtat avec ses huiles et les vins locaux.
Samedi 12 mars	<u>après-midi</u> MALEMORT du COMTAT Sébastien LEVERGE Arbres adultes multi troncs	13h 45 : Moulin de La Colombe. 16h 30 : Conclusion dans le cadre du Moulin avec ses huiles et les vins locaux.
Mardi 15 mars	BEAUMES de VENISE Eric MATHIEU Arbres adultes mono troncs	8h 45 : Place de la mairie. 11h 45 : Conclusion à la parcelle avec les huiles du Moulin La Balméenne et les vins locaux.
Vendredi 18 mars	MORNAS Eric MATHIEU Arbres mono troncs adultes	8h 45 : Salle des fêtes. 11h 30 : Conclusion à la parcelle autour des huiles d'olives et des vins locaux.
Samedi 19 mars	MERINDOL Sébastien LEVERGE Arbres multi troncs et quelques jeunes arbres.	8h 45 : Salle des fêtes. 11h 45 : Conclusion dans le cadre du Moulin du Vieux Château avec ses huiles et les vins locaux
Mardi 22 mars	CUCURON Alex SICILIANO Arbres adultes mono troncs.	8h 45 : Cave des Vignerons. 11h 30 : Conclusion à la parcelle avec les huiles du Moulin Oliverson et les vins locaux
Mercredi 23 mars	LE CRESTET Patrick LEFEVRE Arbres mono troncs adultes Aglandau et Tanche et jeunes arbres.	8h 45 : Mairie du Crestet. 11h 30 : Conclusion à la parcelle autour des huiles d'olives et des vins locaux.
Samedi 26 mars	OPPEDE Yves BOUDOIRE Arbres adultes mono troncs.	8h 45 : Mairie d'Oppède. 11h 30 : Conclusion à la parcelle autour des huiles du Moulin Saint Augustin et les vins locaux.
Mercredi 30 mars	CAUMONT sur DURANCE Robert UFFREN Arbres adultes et jeunes arbres.	8h 45 : Place du marché aux raisins. 11h 30 : Conclusion à la parcelle avec les huiles d'olives et les vins locaux.



« Élague-moi, dit
l'olivier, je te
couvrirai »

Chantier de taille

Jeudi 7 avril 2016

9h à 12h - Site de l'Arboretum – Jonquières.
(Route D960 au rond-point au grand cœur en bordure de l'Ouvèze).

Le chantier de taille se distingue de la démonstration par le fait que les participants sont acteurs et non observateurs.

Le verger d'oliviers de l'arboretum de Beauregard à Jonquières sera le support pédagogique de cette action.

Depuis plus de 10 ans maintenant, ce verger multi variétal est taillé par des groupes qui se constituent à l'occasion de ce rendez-vous.

Chaque inscrit apportera ses propres outils de taille, sécateur et scie. Le verger sera mis à la disposition du groupe. Les participants devront avoir suivi au moins une démonstration de taille, ils seront encadrés pour leurs travaux de taille par des oléiculteurs avertis.

Aucune contribution financière n'est demandée

Inscription avant le 4 avril



Protection du verger

Certiphyto pour les non professionnels*

* **Non professionnel** = oléiculteur travaillant une surface inférieure à 1ha 87 d'oliviers (cette surface peut accueillir 550 arbres).

L'ensemble de la gamme des produits professionnels est réservé aux agriculteurs et aux cotisants solidaires détenteurs d'un Certiphyto. Les non professionnels ont accès à certains produits biologiques, aux mouillants ou adjuvants de pulvérisation, à quelques molécules de synthèse. Seuls les petits conditionnements leurs sont vendus. Les prix pratiqués rendent l'usage impossible.

Le « certiphyto non professionnel ».

Il s'agit d'un titre donnant capacité à utiliser la gamme professionnelle. Il s'acquiert par une formation de 2 jours. Cette formation est mise en place par l'Afidol. Le certiphyto est valable 10 ans.

Les conditions pour suivre la formation :

- Etre éligible (avoir un n° SIRET et code APE de type agricole, tous les agriculteurs en retraite en sont détenteurs).
- Et régler le coût de formation de 60 € à l'Afidol.

*Condition de réalisation : réunir 20 personnes **avant le 15 avril 2016.***

Inscrivez-vous en téléphonant au siège du groupement.

Les dates de formation seront communiquées aux inscrits.

Comment obtenir un n° SIRET :

Il s'agit de créer une entreprise agricole individuelle (rappel surface inférieure à 1ha87).

- déclaration au Centre de Formalités des Entreprises (CFE) : coût 57 €.
- le CFE transmet à la MSA (cotisation = 0).
- obligation comptable (à faire soi même par compilation des pièces).
- fiscalité :
 - TVA en deçà de 46 000 € de revenu pas d'obligation d'assujettissement.
 - Impôt sur le revenu :
 - soit au réel (compte tenu des revenus de l'olivier impôt 0, mais comptabilité obligatoire qu'il est possible de faire soi-même en renseignant toutes les liasses).
 - soit au forfait (selon la localisation des parcelles le revenu forfaitaire varie entre 130 € et 534 € (voir cadastre). Un % d'imposition s'applique sur ce revenu).

Le « Certiphyto professionnel »

Les agriculteurs et les cotisants solidaires ont acquis leur certificat de capacité au cours de ces dernières années. Les nouveaux peuvent se rapprocher des chambres d'agriculture.